

RESSOURCES HUMAINES

Mise en place de l'allocation aux parents d'enfants handicapés (APEH) en faveur du personnel du CIAS

1 DOCUMENT - Publié le 20 novembre 2024

CIAS
Communauté d'Agglomération
Grand Lac

Conseil d'Administration
Séance du 20 novembre 2024 à 09h00

En vertu de l'article 163 du Règlement de la Communauté d'Agglomération Grand Lac

N°	NOM	Présence	Absence	Excusé
1	M. GUYON, Valérie		X	
2	M. BOUTIER, Sylvain	X		
3	M. BOUTIER, Sylvain	X		
4	M. BOUTIER, Sylvain	X		
5	M. BOUTIER, Sylvain	X		
6	M. BOUTIER, Sylvain	X		
7	M. BOUTIER, Sylvain	X		
8	M. BOUTIER, Sylvain	X		
9	M. BOUTIER, Sylvain	X		
10	M. BOUTIER, Sylvain	X		
11	M. BOUTIER, Sylvain	X		
12	M. BOUTIER, Sylvain	X		
13	M. BOUTIER, Sylvain	X		
14	M. BOUTIER, Sylvain	X		
15	M. BOUTIER, Sylvain	X		
16	M. BOUTIER, Sylvain	X		
17	M. BOUTIER, Sylvain	X		
18	M. BOUTIER, Sylvain	X		
19	M. BOUTIER, Sylvain	X		
20	M. BOUTIER, Sylvain	X		
21	M. BOUTIER, Sylvain	X		
22	M. BOUTIER, Sylvain	X		
23	M. BOUTIER, Sylvain	X		
24	M. BOUTIER, Sylvain	X		
25	M. BOUTIER, Sylvain	X		

Adopté à l'unanimité.

M. GUYON, Valérie
Président du CIAS

M. BOUTIER, Sylvain
Président du CIAS

Le Secrétaire Général du CIAS

Le 20 novembre 2024

Le Président,
M. GUYON, Valérie

Le Secrétaire Général,
M. BOUTIER, Sylvain

La présente décision est publiée sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Grand Lac.



2024-11-20_DELIB08.PDF

📄 TÉLÉCHARGER | (PDF, 401,8 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.